

## Demande depeine pour violence

Par Sébastion, le 03/08/2009 à 09:53

## Bonjour,

je viens de me faire arreter par la gendarmerie pour violence envers une femme (une connaissance) je rentré chez moi il était 4h du matin j'etais alcoolisé j'ai croisé une femme dans la rue qui fumée une clope devant chez des amis a elle je me suis mis a discuter je voulais rentrer dans la soirée ou elle se trouvé elle ne voulais pas ensuite je l'ai bousculer elle est tombé sur le sol et elle s'est fait mal au bas du dos avec quelques griffures et aussi elle a perdu sa dent sur pivot en tombant apres des hommes sont arrivés et ils m'ont frappés a plusieurs reprises je ne me souvient pas de tout de tout ça c'est un vrai trou noir j'avais 1,64 par litre de sang j'ai reconnu tout les faits je n'ai pas porté plainte pour les coups mais je vais le faire malgré que se soit moi le grand fautif dans l'histoire je voudrais savoir les peines encouru pour ces faits et aussi si je peux perdre des points sur mon permis de conduire (sachant que je ne conduisais pas quand les gendarmes mon controlés et arreté) merci dans l'attente d'une reponse de votre part